



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2004

PRESIDENT : M. Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN-DE-MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Philippe LAVAUD, M. Gilles PANCHER, M. Hervé HOCQUARD, M. Alain RUBY, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Jean Martel PICUT, M. Claude BANCILHON, M. Thierry LEGIRET, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean GUILBERT, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE

Absents excusés :

Mme Monique LE SAINT ayant donné pouvoir à M. LASSERRE
M. Gérard-Charles MARTIN représenté par M. Jean GUILBERT
Mme Gaétane DESJARDINS ayant donné pouvoir à M. Philippe LAVAUD
M. Georges DUTRUC-ROSSET
M. Jean-Marc LE RUDULIER représenté par M. Jean-Roch GAILLET
M. Jean-Paul MASSON

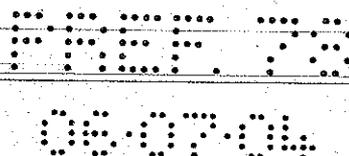
Absents

M. Marc BODIN

Secrétaire de séance :
M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 17 juin 2004
Date d'affichage de la convocation : 17 juin 2004

Nombre de conseillers en exercice : 30
Nombre de conseillers présents : 25



N° de l'ordre du jour : 2004-06-03 - Affectation du résultat

- M. PANCHER, rapporteur donne lecture de la délibération.

Le compte administratif de la communauté de communes vient d'être soumis à notre vote.

En application de l'instruction comptable M14, il convient d'affecter le résultat dégagé en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2003, soit 2 222 731,48 €, de la manière suivante :

- en réserves, pour couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, pour 173 456,82 €,
- en report de fonctionnement, pour la différence, soit 2 049 274,66 €. Cet excédent sera affecté au budget supplémentaire 2004.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire

- 1) *Après avoir voté le compte administratif 2003 de la communauté de communes, décide l'affectation du résultat constaté en section de fonctionnement, soit 2 222 731,48 €, comme suit :*

- Section d'investissement – Recettes – Réserves = 173 456,82 €,
- Section de fonctionnement – Recettes – Report à nouveau = 2 049 274,66 €

- 2) *Dit que les crédits ainsi affectés seront repris dans les écritures du budget supplémentaire 2004 de la Communauté de communes.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 25

Suffrages exprimés : 27 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés moins trois abstentions.
(Mme Brossard, M. Hocquart, M. Ruby).



✓
Le Président,


Etienne PINTE

Page 13

06.07.04